



MÉMO RENTRÉE 2023

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous espérons que vous profitez pleinement de votre début d'été.

Nous sommes heureux de vous présenter les informations relatives à la bonne organisation de la Rentrée.

Tout au long de l'année, nous compterons naturellement sur votre présence et votre confiance pour nous accompagner dans nos différents projets.

Au plaisir de nous retrouver en septembre.

Thomas HUREL
Chef d'établissement
Coordinateur

Stéphanie BRUOT
Chef d'établissement
École Notre-Dame – Jeanne d'Arc

Carine VOISIN
Chef d'établissement
École Bossuet



LES HORAIRES DE LA RENTRÉE

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

8 h 30 pour les Primaires

9 h 00 pour les Maternelles

À compter du Mardi 5 septembre, seuls les parents des enfants de Maternelle seront autorisés à rentrer dans l'École pour les accompagner jusqu'à leur classe et les récupérer, à 11 h 30 et 16 h 45.

Pour la sortie des élèves du Primaire à 16 h 45, l'entrée se fera par le portail du Primaire et la sortie par le portail des Maternelles. À 11 h 30, les enfants du Primaire ne déjeunant pas à la cantine seront accompagnés au portail du Primaire.

HORAIRES DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Site BOSSUET	<i>Garderie du matin</i>	à partir de 7 h 30
	<i>Classe</i>	de 8 h 30 à 11 h 30 ; de 13 h 30 à 16 h 45
	<i>Étude</i>	de 17 h 00 à 18 h 00
	<i>Garderie du soir</i>	jusqu'à 19 h 00

Réunion de Rentrée

Mardi 19 septembre 2023 dans la classe de votre enfant

17 h 00 : Maternelle et CP (Jérôme BOUNY)

18 h 15 : Élémentaire

VENTE DES REPAS

Vous pouvez créditer le compte de votre enfant :

- Par carte bancaire via la plateforme *École Directe* : les codes d'accès pour les nouveaux parents seront diffusés par mail à partir du 21 août. Les codes des actuelles familles resteront en vigueur.
- Par chèque à l'ordre de « *OGEC Edmond MICHELET* ».
- En espèces, à déposer au Service Comptabilité Site Bossuet.

LISTES DE FOURNITURES

Les listes de fournitures sont disponibles sur notre site internet www.edmichelet-brive.org.

COMPLÉMENTS DE DOSSIER

- **Inscription ou réinscription** : toute pièce manquante sera remise **dès la rentrée** à l'enseignant qui transmettra au secrétariat.
- **Assurance scolaire (au plus tard le 15 septembre 2023)** :
 - La *Mutuelle Saint-Christophe* : l'information sera transmise sur *École directe* (possibilité de télécharger directement le document sur le site de la *Mutuelle Saint-Christophe*). Le montant de la cotisation est de 11,50 € par élève pour l'année (règlement par chèque à l'ordre de l'*OGEC Edmond Michelet*).
 - Autre possibilité : joindre une attestation d'assurance individuelle accident 2023 – 2024.

VACANCES SCOLAIRES 2023 – 2024

Toussaint	du vendredi 20 octobre après la classe au lundi 6 novembre au matin.
Noël	du vendredi 22 décembre après la classe au lundi 8 janvier au matin
Hiver	du vendredi 16 février après la classe au lundi 4 mars au matin.
Pâques	du vendredi 12 avril après la classe au lundi 29 avril au matin.
Cours non assurés les mercredis 1 ^{er} et 8 mai (<i>Fête du Travail ; fin de la 2^{nde} Guerre mondiale en Europe</i>), le jeudi 9 et le vendredi 10 mai (<i>Fête de l'Ascension</i> et "pont") et le lundi 20 mai (<i>Lundi de Pentecôte</i>).	
Été	Pas classe le vendredi 5 juillet 2024 car les enseignants seront en journée pédagogique. Une garderie sera cependant assurée.

SANTÉ



ATTENTION !

Conformément aux instructions ministérielles, aucun médicament ne pourra être pris par un élève sans présentation de l'ordonnance et d'une autorisation parentale écrite au Cadre d'éducation, ainsi qu'à la Responsable de l'Internat pour les élèves internes.